

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

---

**Avis public de consultation aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 331 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de 243-14 sur les usages conditionnels »**

---

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 12 juin 2023, le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde a adopté par résolution le projet de règlement n° 331 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement 243-14 sur les usages conditionnels* ».

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le règlement a pour but d'encadrer la location court terme de moins de 31 jours sur tout le territoire et de limiter le nombre de résidences de tourisme par groupe de zones.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 4 juillet 2023 à 18h30, au 776 rue Principale, à Saint-Herménégilde. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ À SAINT-HERMÉNÉGILDE, CE 19 JUIN 2023.



Johanne Le Buis  
Directrice générale et Greffière-trésorière